

## 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

Nom du produit: **Pieri Protec HDL Poudre**

**Producteur/fournisseur:**

GRACE Produits de Construction S.A.S.  
1001, Rue de Maisonneuve  
71580 Saillenard - France  
Tel : + 33 (3) 85 76 45 00  
Fax : + 33 (3) 85 74 10 84

[www.graceconstruction.com](http://www.graceconstruction.com)

Renseignements en cas d'urgence: ++ 44 (0)208 762 8322

## 2 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### CARACTÉRISATION CHIMIQUE

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

**Composants dangereux:**

Ciment	 Xi; R 36/37/38-43	30-50%
--------	---	--------

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

**Principaux dangers:**



Xi Irritant

**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## 4 PREMIERS SECOURS

**Remarques générales:** Tenir au chaud, garder au calme et couvrir.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.

**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 12.07.2006

revue le : 12.07.2006

### Nom du produit: **Pieri Protec HDL Poudre**

(suite de la page 1)

Demander immédiatement conseil à un médecin.

#### **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Ne jamais rien donner à une personne inconsciente.

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

#### **Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:**

Les produits de la combustion comprendront des gaz toxiques tels que le monoxyde de carbone et fumées.

#### **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

#### **Autres indications:**

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Les précautions individuelles:** Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

#### **Mesures pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas d'échappement de gaz ou de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.

#### **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Éliminer les matières contaminées en observant la marche à suivre indiquée à la Section 13 de la fiche signalétique.

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

#### **MANIPULATION**

##### **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Éviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

**Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### **STOCKAGE**

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

##### **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne stocker que dans les emballages d'origine.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 12.07.2006

revue le : 12.07.2006

**Nom du produit: Pieri Protec HDL Poudre**

(suite de la page 2)

Sol imperméable formant cuvette de rétention.

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

#### 65997-15-1 Cement (30 - 50%)

UK EH40 OES; Portland Cement	Total poussières inhalables / total inhalable dust = 10mg/m <sup>3</sup> Poussières respirables / respirable dust = 4mg/m <sup>3</sup>
------------------------------	---

**Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### Equipement de protection individuel:

**Mesures générales de protection et d'hygiène:** Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un appareil respiratoire à filtre; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Protection des mains:** Gants en caoutchouc

**Matériau des gants** Caoutchouc nitrile

#### Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Protection du visage

**Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### INDICATIONS GÉNÉRALES

<b>Forme:</b>	Poudre
<b>Couleur:</b>	Selon désignation produit
<b>Odeur:</b>	Inodore

#### Changement d'état:-

<b>Point d'ébullition:</b>	Non applicable
----------------------------	----------------

#### Point d'éclair:

Non applicable.

#### Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

#### Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif.

#### Densité à 20°C:

0,47500 g/cm<sup>3</sup>

#### Densité relative:

Non applicable

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 12.07.2006

revue le : 12.07.2006

**Nom du produit: Pieri Protec HDL Poudre**

(suite de la page 3)

**Solubilité dans/miscibilité avec:-**

**l'eau:** Insoluble

**valeur du pH:** Non applicable

**Autres indications:** Ces valeurs type ne constituent pas une spécification.

### 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

### 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### TOXICITÉ AIGUË

**Effet primaire d'irritation:**

**de la peau:** Susceptible de provoquer une irritation de la peau par suite de contact prolongé.

**des yeux:** Peut être irritant pour les yeux.

### 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même en petite quantité.

### 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### PRODUIT

**Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

#### EMBALLAGES NON NETTOYÉS

**Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 91/155/CEE

Date d'impression : 12.07.2006

revue le : 12.07.2006

**Nom du produit: Pieri Protec HDL Poudre**

(suite de la page 4)

### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TRANSPORT PAR TERRE ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

No ONU: -

**TRANSPORT MARITIME IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

No ONU: -

**TRANSPORT AÉRIEN ICAO-TI et IATA-DGR:**

No ID ONU: -

### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

**Marquage selon les directives CEE:**

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

**Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Ciment

**Phrases R:**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Phrases S:**

24 Éviter le contact avec la peau.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

**Classe de pollution des eaux:** Non déterminé.

### 16 AUTRES INFORMATIONS

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases R importantes:**

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Service établissant la fiche technique:**

GRACE Produits de Construction S.A.S.

1001, Rue de Maisonneuve

71580 Saillenard - France

Tel : + 33 (3) 85 76 45 00

Fax : + 33 (3) 85 74 10 84